



Afia

Association française
pour l'Intelligence Artificielle

Compte rendu de l'AGO

Association Française pour l'Intelligence Artificielle

4 Octobre 2023

(Rédacteurs : Grégory Bonnet, Benoît Le Blanc)



AfIA

Association française
pour l'Intelligence Artificielle

MEMBRES DE L'AFIA PRÉSENTS À L'AGO 2023

21 membres de l'AFIA étaient présents à l'AGO 2023.

MODALITÉS DE VOTE À L'AGO 2023

L'AGO décide de procéder à des votes à des votes en ligne avec l'outil Balotilo entre les membres de l'AFIA présents. Chaque vote est soumis à l'issue des planches et discussions autour des points concernés.

Les membres présents à l'AGO approuvent ces dispositions à mains levées.

Les planches présentées lors de l'AGO et le compte-rendu de l'AGO, incluant les résultats des votes, seront disponibles et téléchargeables depuis le site web de l'AFIA.

RAPPORT MORAL 2022

La présentation du rapport moral est jointe à ce compte rendu.

Le CA propose à l'AGO la résolution suivante :

« L'AGO donne quitus au Président de l'AFIA pour sa gestion de l'AFIA pour l'année 2023. »

Résultat du vote : 21 Pour, 0 Abstention, 0 Contre. Adoptée.

RAPPORT FINANCIER DU 01/10/22 AU 30/09/2023

La présentation du rapport financier est jointe à ce compte rendu.

Le CA propose à l'AGO les résolutions suivantes :

1. « L'AGO approuve le rapport financier du 01/10/22 au 30/09/23. »

Résultat du vote : 21 Pour, 0 Abstention, 0 Contre. Adoptée.

2. « L'AGO donne quitus à la Trésorière de l'AFIA pour sa gestion de l'AFIA pour l'année 2023. »

Résultat du vote : 21 Pour, 0 Abstention, 0 Contre. Adoptée.

BESOIN CA 2024

Le CA 2023 recommande d'être attentif aux besoins thématiques suivants pour l'élection du CA 2024 :

- Représentation du monde industriel
- Représentation du thème « Environnements informatiques pour l'apprentissage humain »
- Représentation du thème « Fouille de données »
- Représentation du thème « Interaction homme-machine »
- Représentation du thème « Systèmes multi-agents et agents autonomes »



Afia

Association française
pour l'Intelligence Artificielle

- Représentation du thème « Technologies du langage humain »

Le CA 2023 recommande d'être attentif aux besoins fonctionnels suivants pour l'élection du CA 2024 :

- 1 Adjoint à la Trésorerie
- 1 Responsable du GT Web & Mail
- 1 Responsable-adjointe(e) du GT Collèges
- 1 Responsable-adjointe(e) du GT Enseignement
- 1 Membre du GT Rédaction

RÉSOLUTIONS SOUMISES A VOTE

Résolution 1 : Élections CA 2024

Le renouvellement concerne 6 postes pour 3 ans à pourvoir. La procédure de vote se déroulera en ligne avec l'outil Balotilo. À partir de la proposition du CA, l'AGO décide de la modalité de départage des candidats et du calendrier suivant :

- 15/10/23 Affichage des besoins et annonce dans les Brèves d'Octobre
- 15/10/23 Ouverture du dépôt des candidatures au CA
- 12/11/23 Clôture du dépôt des candidatures
- 15/11/23 Affichage des candidats dans les Brèves de Novembre
- 16/11/23 Ouverture de la procédure de vote en ligne
- 24/11/23 Clôture de la procédure de vote en ligne
- 27/11/23 Ouverture du dépôt des candidatures au Bureau
- 01/12/23 Clôture du dépôt des candidatures au Bureau
- 04/12/23 Ouverture de la procédure de vote en ligne
- 08/12/23 Clôture de la procédure de vote en ligne
- 15/12/23 Affichage des résultats et annonce dans les Brèves de Décembre

En cas d'égalité sur un de ces votes, le départage sera en faveur du candidat le plus jeune.

Résultat du vote : 21 Pour, 0 Abstention, 0 Contre. Adoptée.

Résolution 2 : Cotisations 2024

Le CA propose à l'AGO la résolution suivante :

« Le montant de la cotisation des personnes physiques est de 30 € (réduite à 15€ pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et les retraités). Celle des personnes morales du Collège Industriel est de : GE 1000 €, ETI 500 €, PME 300 €, TPE 150 €, et vaut pour 5 personnes physiques désignées. Celle des autres personnes morales est calculée au prorata du nombre de personnes physiques désignées, avec un minimum de 3 personnes. »

Résultat du vote : 21 Pour, 0 Abstention, 0 Contre. Adoptée.

Résolution 3 : Prix de thèse IA 2024



AFIA

Association française
pour l'Intelligence Artificielle

Le CA propose à l'AGO la résolution suivante :

« L'AGO décide de reconduire en 2024 son Prix de Thèse IA. Les modalités seront disponibles en ligne sur le site de l'AFIA. Le budget global alloué au Prix est de 4 000 € dont 2 000 € pour les prix eux-mêmes. L'AGO délègue au CA la ventilation du budget en fonction du classement émis par le Jury. L'AGO délègue au CA la nomination d'Andreas Herzig à la Présidence du Jury. Le calendrier est le suivant :

- 15/10/23 Modalités du Prix de Thèse IA à afficher sur le web
- 15/10/23 Calendrier à diffuser dans les brèves d'Octobre
- 15/10/23 Diffusion du 1er Appel à Candidature au Prix de Thèse
- 15/11/23 Diffusion du 2e Appel à Candidature au Prix de Thèse
- 15/12/23 Diffusion du 3e Appel à Candidature au Prix de Thèse
- 15/01/23 Diffusion du 4e Appel à Candidature au Prix de Thèse
- 31/01/23 Date limite de dépôt des candidatures au Prix de Thèse
- 11/04/21 Transmission de la décision du Jury au CA
- 15/04/24 Affichage des résultats et annonce dans les Brèves d'Avril
- 01-05/07/24 Conférence invitée du ou des lauréat(e)s à PFIA 2024

Résultat du vote : 21 Pour, 0 Abstention, 0 Contre. Adoptée.

PERSPECTIVES AFIA 2024

Le CA 2023 recommande à l'AGO de porter attention aux points suivants :

- Parité et inclusivité dans les postes décisionnels de l'AFIA
- Pluridisciplinarité dans les activités de l'AFIA
- Dimension internationale de l'AFIA
- Relation entre industriels et académiques au sein de l'AFIA

DATE ET LIEU DE L'AGO 2024

La prochaine AGO aura lieu le 02/10/24 en distanciel.